



Voyages

# Circuits

liberté Hiver/Printemps

2012



Art du Voyage  
FJ Travels

CE CAHIER DES PRIX A ETE ETABLI EN MAI 2011 en fonction des conditions économiques en vigueur et au regard des taux de change à cette date :

Cours du pétrole brent : 112,73 US \$.

1 € = 1,42 US \$

1 € = 1,38 CAD \$

1 € = 0,87 £

Attention, les montants des assurances et franchises sont à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis selon les sociétés d'assurances.

La voiture doit être rendue au même aéroport et à la même heure (durant les heures d'ouverture des agences de location) que lorsque vous l'avez prise le jour de votre arrivée, sinon une journée supplémentaire de location pourra vous être facturée par le loueur.

La catégorie de voiture correspond à un groupe et non à un modèle spécifique

Les assurances ne couvrent pas l'essence, les amendes, crevaisons, dégât des pneus, jantes et bas de caisses, perte ou destruction des clefs et papiers du véhicule et tout incident ou panne provoqué par la consommation d'alcool, une conduite téméraire ou infraction au code de la route, ou l'utilisation illicite du véhicule.



# Circuits

Andalousie	page 4
Canada	page 5
Chypre	page 6
Corse	page 7
Crète	page 8
Cuba	page 9
Ecosse	page 10
Etats-Unis Ouest	page 11
Grèce	page 12
Guadeloupe les Saintes	page 13
Hongrie/Autriche	page 14
Irlande	page 15
Italie	page 16
Madère	page 17
Maroc	page 18
Réunion	page 19
Sicile	page 20

# CIRCUIT LIBERTE ANDALOUSIE

**Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine**

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 03/03 au 24/03/2012 Du 07/04 au 13/04/2012	Du 25/03 au 06/04/2012	Du 14/04 au 27/04/2012
Base 2 Adt – Voit cat B (base chbre double)	<b>915 € TTC</b>	<b>1010 € TTC</b>	<b>1130 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat D (base chbre triple)	<b>900 € TTC</b>	<b>999 € TTC</b>	<b>1115 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat D (base 2 chbres doubles)	<b>890 € TTC</b>	<b>985 € TTC</b>	<b>1105 € TTC</b>
Enfant de 2 à – 12 ans (voit cat B avec 2 adt)	<b>760 € TTC</b>	<b>855 € TTC</b>	<b>975 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / MALAGA / PARIS sur vol spécial le samedi,
- Les taxes d'aéroport et hausses carburant de 70 € en mai 2011 et sujettes à modification,
- La location du véhicule de catégorie B (pour 2 personnes) et catégorie D (pour 3/4 adultes),
- L'assurance CDW et le kilométrage illimité,
- Le circuit tel que décrit dans le programme,
- Le logement dans des hôtels de catégorie \*\*\* réservés dans toutes les étapes,

- La demi-pension (dîner et petit-déjeuner),
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners,
- Les boissons,
- Les excursions et visites possibles,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global),
- Frais de parking dans les hôtels : comptez env. 10 € par nuit.

### ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

#### PRIX COMPREND

- Age minimum 21 ans – permis de conduire depuis plus de 1 an et avoir une carte de crédit à son nom
- Assurance tout risque, kilométrage illimité.

#### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise à payer sur place : ± 200 à 350 € selon la catégorie en cas de dommage ou accident à tort ou sans tiers
- Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires

## **Extension à l'hôtel club Palia La Roca \*\*\*- 08 jours / 07 nuits**

Prix par personne PC / BC – sans voiture	Du 10/03 au 30/03/2012	Du 31/03 au 27/04/2012	Du 28/04 au 25/05/2012
Adulte	<b>319 €</b>	<b>399 €</b>	<b>359 €</b>
3 <sup>ème</sup> lit adulte	<b>277 €</b>	<b>345 €</b>	<b>312 €</b>
Enfant (de 2 à – de 12 ans)	<b>180 €</b>	<b>221 €</b>	<b>200 €</b>
Supplément chambre individuelle	<b>153 €</b>	<b>187 €</b>	<b>187 €</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Séjour de 8 j / 7 n en pension complète / boissons comprises (eau et vin) aux repas,
- Le transfert retour hôtel / aéroport,
- L'accès libre et gratuit aux infrastructures de l'hôtel,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Le supplément chambre individuelle,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).

# CIRCUIT LIBERTE CANADA - QUEBEC

Circuit 10 jours/08 nuits

Prix par personne Vol + voiture + logement	Juin et Septembre 2012	Juillet et Août 2012
Base 02 Adt – Voit cat Compacte (base chbre double)	<b>1750 € TTC</b>	<b>2150 € TTC</b>
Base 03 Adt – voit cat intermédiaire (base chbre triple)	<b>1670 € TTC</b>	<b>2080 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat full size (base chbre quadruple)	<b>1590 € TTC</b>	<b>1998 € TTC</b>
Enfant 2 à – 10 ans*	<b>955 € TTC</b>	<b>1245 € TTC</b>

\* Prix enfant valable pour 1 seul enfant partageant la chambre de 2 adultes

## **NOS PRIX COMPRENNENT**

- Le transport aérien sur vol régulier Paris/Montréal /Paris sur vol régulier Air France,
- Les taxes d'aéroport (à 318 € en mai 2011) sujettes à modification,
- La location de voiture cat compact (type Nissan Versa 4 p) / 2, cat intermédiaire (type Dodge Caliber 4p) / 3 et cat full size (type Chevrolet Impala 4p) / 4,
- Assurances LDW, km illimité, taxes fédérales et frais aéroport inclus,
- L'hébergement en hôtels de 1<sup>ère</sup> catégorie, pourvoiries, auberges et en famille, tel que décrit au programme ;

- les petits déjeuners
- 2 dîners à la pourvoirie du Cap au Leste, et 1 dîner en famille,
- L'assistance rapatriement.

## **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS**

- Les déjeuners et boissons,
- Les dîners « non inclus »
- Les visites,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- L'assurance annulation (2,5 % du forfait).

## **ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE**

### **PRIX COMPREND**

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
  - Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an.
- Assurance LDW, le vol et les dégâts matériels survenus en cas de collision avec un autre véhicule dans les cas de circulation sur route (les accidents sur les parkings ne sont pas couverts), kilométrage illimité, surcharge carburant + rachat de franchise.

### **PRIX NE COMPREND PAS**

- Franchise à payer sur place : ± 300 cad \$ selon la catégorie en cas de dommage ou accident à tort ou sans tiers
  - Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires
  - PAI (assurance conducteur) : + 7,95 cad\$ / jour,



# CIRCUIT LIBERTE CHYPRE

**Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine**

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 05/11 au 16/12/2011 Du 07/01 au 30/03/2012	Du 31/03 au 13/04/2012 Du 28/04 au 25/05/2012	Du 14/04 au 27/04/2012
Base 2 Adt – Voit cat B (base chbre double)	<b>799 € TTC</b>	<b>967 € TTC</b>	<b>1059 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat C (base chbre triple)	<b>714 € TTC</b>	<b>865 € TTC</b>	<b>957 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat D (base 2 chbres doubles)	<b>741 € TTC</b>	<b>911 € TTC</b>	<b>1003 € TTC</b>
Enfant 2 à – 12ans (voit cat B avec 2 adt)	<b>472 € TTC</b>	<b>557 € TTC</b>	<b>620 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / LARNACA / PARIS sur vol régulier et direct Cyprus Airways
- Les taxes d'aéroport et hausses carburant de 118 € en mai 2011 et sujettes à modification,
- La location du véhicule de catégorie B, C ou D selon le nombre de participants,
- L'assurance CDW, PAI, TP et le kilométrage illimité,
- Le circuit tel que décrit dans le programme,
- Le logement dans des hôtels de catégorie \*\*\* réservés dans toutes les étapes,

- La demi-pension (dîner et petit-déjeuner),
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners,
- Les boissons,
- Les excursions et visites possibles,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global),

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Conducteur âgé de 21 ans minimum et de 75 ans maximum et devant être en possession du permis de conduire depuis plus d'1 an (et depuis plus de 3ans pour les conducteurs de 21 à 25 ans) + avoir une carte de crédit internationale à son nom.
  - permis de conduire depuis plus de 1 an et avoir une carte de crédit à son nom
- Assurance tout risque : tiers + CDW (dommages causés au véhicule, y compris incendie), PAI (assurance conducteur), TP (vol du véhicule), et assurance gouvernementale CHRP, kilométrage illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise à payer sur place : ± 550 € selon la catégorie en cas de dommage ou accident à tort.
- Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires et accessoires

## **Extension à l'hôtel Kanika Pantheon \*\*\* sup- 08 jours / 07 nuits**

Prix par personne ½ pension – sans voiture	Du 12/11 au 18/11/2011	Du 19/11 au 16/12/2011 Du 07/01 au 24/02/2012	Du 25/02 au 30/03/2012	Du 31/03 au 25/05/2012
Adulte	<b>258 €</b>	<b>223 €</b>	<b>233 €</b>	<b>291 €</b>
3 <sup>ème</sup> lit adulte	<b>200 €</b>	<b>174 €</b>	<b>181 €</b>	<b>225 €</b>
1 <sup>er</sup> enfant (de 2 à – 12 ans)	<b>15 €</b>			
2 <sup>ème</sup> enfant (de 2 à – 12 ans)	<b>129 €</b>	<b>112 €</b>	<b>117 €</b>	<b>146 €</b>
Sup.chambre individuelle	<b>80 €</b>	<b>GRATUIT</b>	<b>80 €</b>	<b>125 €</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Séjour de 8 j / 7 n en ½ pension,
- Le transfert retour hôtel / aéroport,
- L'accès libre et gratuit aux infrastructures de l'hôtel,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Les déjeuners et les boissons,
- Le supplément chambre individuelle,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).



# CIRCUIT LIBERTE CORSE

Circuit 08 jours/07 nuits ou de 12 jours / 11 nuits

Prix par personne TTC Vol + voiture + logement selon formule choisie		Du 31/03 au 20/04/2012		Du 21/04 au 27/04/2012		Du 28/04 au 25/05/2012	
		Petit déj	½ pension	Petit déj	½ pension	Petit déj	½ pension
Base 2 Adt – Voit cat B (base chbre double)	08 jours / 07 nuits	797 € TTC	965 € TTC	844 € TTC	1 013 € TTC	799 € TTC	968 € TTC
	12 jours / 11 nuits	1 030 € TTC	1 295 € TTC	1108 € TTC	1 372 € TTC	1 063 € TTC	1 327 € TTC
Base 3 Adt – Voit cat C (base chbre triple)	08 jours / 07 nuits	733 € TTC	902 € TTC	778 € TTC	947 € TTC	733 € TTC	902 € TTC
	12 jours / 11 nuits	934 € TTC	1 199 € TTC	1007 € TTC	1 272 € TTC	962 € TTC	1 227 € TTC
Base 4 Adt – Voit cat D (base 2 chbres doubles)	08 jours / 07 nuits	730 € TTC	899 € TTC	778 € TTC	947 € TTC	733 € TTC	902 € TTC
	12 jours / 11 nuits	928 € TTC	1 193 € TTC	1005 € TTC	1 270 € TTC	960 € TTC	1 225 € TTC
1 <sup>er</sup> enf. (2 à – de 12 ans (voit cat B avec 2 adt)	08 jours / 07 nuits	457 € TTC	626 € TTC	493 € TTC	662 € TTC	463 € TTC	632 € TTC
	12 jours / 11 nuits	575 € TTC	839 € TTC	631 € TTC	896 € TTC	602 € TTC	866 € TTC

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes  
Pour le 2<sup>ème</sup> enfant, nous consulter

## **NOS PRIX COMPRENNENT**

- Le transport aérien Paris / Bastia / Paris,
- Les taxes d'aéroport représentant 59 € en mars 2010 et sujettes à modification,
- La location de voiture avec 150 kms / jour, assurance collision (CDW) et vol (TP) pour 7 jours ou 11 jours selon formule choisie,
- Le circuit de 7 nuits avec voiture ou 11 nuits avec voiture (hôtels réservés dans toutes les étapes),
- Le logement en hôtels \*\* et \*\*\* base chambre double avec taxe de séjour,

- Les petits déjeuners ou la demi-pension selon formule choisie,
- L'assistance rapatriement,

## **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS**

- Les déjeuners et les dîners si vous choisissez la formule log + petit déjeuner,
- Les déjeuners si vous choisissez la formule ½ pension,
- Les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## **ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE**

### **PRIX COMPREND**

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB) (franchise + un plein d'essence),
  - Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an.
- Assurance (CDW) collision, assurance (TP) vol (le tout avec franchise)(sauf perte ou détérioration des clefs et des papiers du véhicule), l'assurance conducteur (PAI) et 150 km / jour (moyenne prise sur la semaine).

### **PRIX NE COMPREND PAS**

- Franchise de ± 550 € pour les cat B et ± 920 € pour les cat C et D non rachatable en cas d'accidents à tort ou sans tiers qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage ou s'il n'y a pas eu vol du véhicule.
  - Supplément pour conducteur entre 21 et 25 ans : ± 33 € / jour,
  - Conducteur supplémentaire : ± 35 € / location,



# CIRCUIT LIBERTE CRETE

**Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine**

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 19/03 au 09/04/2012	Du 09/04 au 30/04/2012 Et du 07/05 au 28/05/2012	Du 30/04 au 07/05/2012
Base 2 Adt – Voit cat B (base chbre double)	<b>700 € TTC</b>	<b>820 € TTC</b>	<b>765 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat C (base chbre triple)	<b>680 € TTC</b>	<b>800 € TTC</b>	<b>745 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat D (base 2 chbres doubles)	<b>675 € TTC</b>	<b>795 € TTC</b>	<b>740 € TTC</b>
Enfant (voit cat B avec 2 adt)	<b>500 € TTC</b>	<b>595 € TTC</b>	<b>560 € TTC</b>

**Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes**

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / HERAKLION / PARIS sur vol spécial (départ le lundi),
- Taxes d'aéroport de 40 € en mars 2011 et sujettes à modification
- La location du véhicule de catégorie B, C ou D selon la base de personnes,
- Le circuit avec les hôtels de catégorie \*\* et \*\*\* étoiles, réservées dans toutes les étapes avec taxe de séjour,
- Le logement base chambre double,

- La demi-pension (petit-déjeuner et dîner),
- L'assistance permanente de notre réceptif joignable 24H/24
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners,
- Les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
- Age min 22 ans (cat B et C) et 25 ans (cat D) – permis de conduire depuis plus de 2 ans.
- Assurance dommages / collision (avec franchise), dommages matériels causés aux tiers et le km illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ± 600 € pour la cat B et ± 1500 € pour cat C et D non rachetable en cas d'accidents à tort ou sans tiers qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage ou s'il n'y a pas eu vol du véhicule.
  - Rachat de franchise : ± 5,5€ / jour / cat B et C et ± 8 €/jour/cat D,
  - Chauffeur supplémentaire : ≈ 1,5 € / jour,
  - Assurance perso couvrant le conducteur : ± 3 € / jour,
  - Assurance contre le vol : ± 5,5 €/jour/cat B et C et ± 6€/jour/cat D

## **Extension à l'hôtel « Astir » 3\*\*\*- 08 jours / 07 nuits**

Prix par personne ½ pension – sans voiture	Du 16/04 au 14/05/2012	Du 14/05 au 28/05/2012
Adulte	<b>200 €</b>	<b>225 €</b>
3 <sup>ème</sup> lit adulte	<b>146 €</b>	<b>166 €</b>
Enfant (de 2 à – de 12 ans)	<b>112 €</b>	<b>125 €</b>
Supplément ch. individuelle	<b>120 €</b>	<b>135 €</b>

**Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes**

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Séjour de 8 j / 7 n en ½ pension,
- Le transfert retour hôtel / aéroport,
- L'accès libre et gratuit aux infrastructures de l'hôtel,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Le supplément chambre individuelle,
- Le supplément pour la pension complète et les boissons aux déjeuners et dîners : + 100 € / persadulte , + 50 € / enfant
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).



# CIRCUIT LIBERTE OUEST DE CUBA

Circuit 09 jours/07 nuits

Prix par personne Vol + voiture + logement en petit déjeuner/ départ semaine.	Du 02/11 au 14/12/2011	Du 04/01 au 28/03/2012	Du 11/04 au 30/05/2012
Base 2 Adt – Voit cat compacte (base chbre double)	<b>1 730 € TTC</b>	<b>1 840 € TTC</b>	<b>1 715 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat compacte (base chbre triple)	<b>1 660 € TTC</b>	<b>1 770 € TTC</b>	<b>1 650 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat supérieure (base 2 chbres doubles)	<b>1 650 € TTC</b>	<b>1 770 € TTC</b>	<b>1 635 € TTC</b>
Tarif enfant 2 à – 12 ans	<b>1 120 € TTC</b>	<b>1 170 € TTC €</b>	<b>1 110 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / LA HAVANE / PARIS sur vol régulier Cubana de Aviacon ou Air France,
- Les taxes d'aéroport et hausses carburant de 300,19 € en Mai 2011 et sujettes à modification,
- La location du véhicule « compacte » pour 1,2 ou 3 personnes (type Hyundai Accent ou similaire) et catégorie supérieure pour 4 adultes (type Hyundai Sonata ou similaire),
- L'assurance CDW et le kilométrage illimité,
- Le circuit tel que décrit dans le programme,
- Le logement base chambre double ou triple dans des hôtels de catégorie 2\*, 3\* et 4\* réservés dans toutes les étapes,
- Formule chambre petits déjeuners (sauf à Trinidad où vous serez logés en ½ pension),
- L'assistance de notre réceptif joignable 24 H/24,
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les frais de mise à disposition du véhicule pris et rendu à l'aéroport, (environ 20 € à régler sur place)
- Les déjeuners et les dîners (sauf les dîners à Trinidad)
- Les boissons,
- Les excursions et visites possibles,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Age minimum 21 ans – permis de conduire depuis plus de 1 an et avoir une carte de crédit à son nom
- Assurance tout risque, kilométrage illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- rachat de Franchise facultatif à payer sur place : ± 200 à 350 € selon la catégorie en cas de dommage ou accident à tort ou sans tiers
- Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires
- Assurance complémentaire à régler sur place 15 CUC par jour soit environ 80 €**



# CIRCUIT LIBERTE ECOSSE

Circuit 08 jours/07 nuits

Prix par personne Vol + voiture + logement	Du 31/03 au 27/04/2012		Du 28/04 au 25/05/2012	
	Hôtel3*	TASTE *	Hôtel3*	TASTE *
Base 2 Adt – Voit cat B (base chbre double)	<b>898 € TTC</b>	<b>882 € TTC €</b>	<b>954 € TTC</b>	<b>924 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat C (base chbre triple)	<b>816 € TTC</b>	<b>816 € TTC</b>	<b>918 € TTC</b>	<b>889 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat D (base 2 chbres doubles)	<b>863 € TTC</b>	<b>848 € TTC</b>	<b>920 € TTC</b>	<b>889 € TTC</b>
Enfant -2 ans (voit cat B avec 2 adt)	<b>45 € TTC</b>	<b>95 € TTC</b>	<b>45 € TTC</b>	<b>95 € TTC</b>
Enfant de 2 à - 12 ans (voit cat B avec 2 adt)	<b>365 € TTC</b>	<b>435 € TTC</b>	<b>365 € TTC</b>	<b>435 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

\* **FORMULE MIXTE HOTEL + B & B + DEMEURES DE CHARME**

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / EDIMBOURG / PARIS sur vol régulier Air France ou vol low cost,
- Les taxes d'aéroport et hausses carburant de 126 € en Mai 2011 et sujettes à modification,
- La location du véhicule de catégorie B (pour 2 personnes), catégorie C (pour 3 adultes) et catégorie D (pour 4 adultes),
- L'assurance au tiers, vol, dommages et le kilométrage illimité,
- Le circuit tel que décrit dans le programme,
- Le logement dans des hôtels \*\*\* ou Taste réservés dans toutes les étapes,
- Les petits-déjeuners,
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et dîners,
- Les boissons,
- Les excursions et visites possibles,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global),

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Age minimum 23 ans – permis de conduire depuis plus de 1 an et avoir une carte de crédit à son nom
- Assurance au tiers, vol, dommages, kilométrage illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise à payer sur place : 15% du dommage causé en cas de dommage.
- Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires.

**La voiture doit être rendue avec le plein d'essence.**



# CIRCUIT LIBERTE OUEST DES ETATS-UNIS

Circuit 17 jours/15 nuits

Prix par personne Vol + voiture + logement	Du 31/03 au 25/05/2012	
	Catégorie « budget »	Catégorie « confort »
Base 02 adultes / 1 ch double	<b>2 499 € TTC</b>	<b>2 990 € TTC</b>
Base 03 adultes / 1 ch triple	<b>2 155 € TTC</b>	<b>2 505 € TTC</b>
Base 4 adultes / 1 quadruple	<b>1 999 € TTC</b>	<b>2 265 € TTC</b>

Pour les éventuels tarifs « enfants » : nous consulter.

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien sur vol régulier Paris/Las Vegas et San Francisco/Paris (parfois avec un stop à Londres),
- Les taxes d'aéroport (à 341 € en mai 2011) sujettes à modification,
- L'hébergement dans des hôtels de catégorie budget ou confort pendant 15 nuits,
- La location de voiture cat B (type Ford Focus) en forfait Fully comprenant les Kms illimité, les taxes et surcharges aéroport, les assurances LDW et LIS,

- La remise d'un road book comprenant un itinéraire jour par jour avec plan d'accès à tous les hôtels,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les repas et boissons (petits déjeuners, déjeuners, dîners),
- Les visites,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- L'assurance annulation (2,5 % du forfait).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
  - Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an.
- Assurance L.I.S (Liability Insurance supplement) ou assurance responsabilité civile, assurance tous risques (LDW) ne concernant que le vol et les dégâts matériels survenus en cas de collision avec un autre véhicule dans les cas de circulation sur route (les accidents sur les parkings ne sont pas couverts), kilométrage illimité, surcharge carburant + rachat de franchise.



# CIRCUIT LIBERTE GRECE

Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 31/03 au 13/04/2012 Du 28/04 au 25/05/2012	Du 14/04 au 27/04/2012
Base 2 Adt – Voit cat B (base chbre double)	<b>940 € TTC</b>	<b>980 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat D (base chbre triple)	<b>910 € TTC</b>	<b>950 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat E (base 2 chbres doubles)	<b>935 € TTC</b>	<b>975 € TTC</b>
Enfant (voit cat B1 avec 2 adt)	<b>680 € TTC</b>	<b>725 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien sur vol spécial PARIS / ATHENES / PARIS,
- Les taxes d'aéroport : 131 € en mai 2011 et sujettes à modifications,
- L'accueil à l'aéroport par notre représentant,
- La location du véhicule s avec kilométrages illimités
- Le circuit avec les hôtels \*\*\* réservées dans toutes les étapes,
- Le logement base chambre double,

- La demi-pension (petit-déjeuner et dîner),
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
- Age min 23 ans pour les cat B et 25 ans pour la cat D et E, et avoir son permis de conduire depuis plus d'un an.
- Assurance collision (CDW), assurance conducteur (PAI) et assurance vol (TW)(le tout avec franchise), et le km illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ±475 € pour les cat B et ±715 € pour cat D et E non rachetable en cas d'accidents à tort ou sans tiers qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage ou s'il n'y a pas eu vol du véhicule sauf si vous prenez l'option rachat de franchise (FDW) qui s'élève à ± 9 € / jour / cat B1 (pour les autres cat, se renseigner sur place,
- Conducteur supplémentaire : sans supplément, accessoires : Siège bébé environ 4 € par jour.

## **Extension à l'hôtel Eretria Village - 08 jours / 07 nuits**

Prix par personne ½ pension – sans voiture	Du 07/04 au 25/05/2012
Adulte	<b>450 €</b>
3 <sup>ème</sup> lit adulte	<b>358 €</b>
Enfant (de 2 à – de 6 ans)	<b>69 €</b>
Enfant (de 6 à – de 12 ans)	<b>235 €</b>
Supplément chambre individuelle	<b>305 €</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Séjour de 8 j / 7 n en pension complète formule « All Inclusive » base ch. double,
- Le transfert retour hôtel / aéroport,
- L'accès libre et gratuit aux infrastructures de l'hôtel,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Le supplément chambre individuelle,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).

# CIRCUIT LIBERTE GUADELOUPE / LES SAINTES

Circuit 10 jours/08 nuits

Prix / personne Départs les lundis ou mardis	Du 03/01 au 10/02/12 Et du 08/03 au 06/04/12	Du 11/02 au 07/03/12	Du 07/04 au 04/05/12	Du 05/05 au 26/05/12
Base 2 Adt – Voit cat 1 (chbre double)	<b>1 855 € TTC</b>	<b>2 250 € TTC</b>	<b>2140 € TTC</b>	<b>1 426 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat 2 (1 chbre double + single)	<b>1 775 € TTC</b>	<b>2 170 € TTC</b>	<b>2060 € TTC</b>	<b>1 415 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat 3 (2 chbres doubles)	<b>1 768 € TTC</b>	<b>2 165 € TTC</b>	<b>2050 € TTC</b>	<b>1 381 € TTC</b>
Enfant - de 12 ans (Base voit cat 1 avec 2 adultes)	<b>1 070 € TTC</b>	<b>1 359 € TTC</b>	<b>1270 € TTC</b>	<b>905 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / POINTE A PITRE / PARIS sur vol régulier Air Caraïbes ou Air France,
- Les taxes d'aéroport :301 € en mai 2011 et sujettes à modification),
- La location de voiture, km illimité, assurances incluses :
  - Base 2 pers. : type C2 ou similaire 3 portes avec clim
  - Base 3 pers. : type Clio ou similaire 5 portes avec clim
  - Base 4 pers. : type 307 ou similaire 5 portes avec clim
- Les frais de mise à disposition du véhicule à l'aéroport,
- Le circuit avec les hôtels de charme de catégorie \*\*et \*\*\* étoiles,
- Le logement base chambre double en ½ pension (petits déjeuners et dîners),
- les boissons lors des dîners **au Golf Village** (Grande Terre), soit ¼ vin + ½ eau minérale + la formule open bar de 19h à

20h30 (jus de fruits et boissons locales telles que punch, rhum etc...),

- La traversée en bateau Guadeloupe / Les Saintes /Guadeloupe,
- Les taxes portuaires,
- L'assurance assistance / rapatriement,
- Le contact permanent de notre hôtesse sur place.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et boissons le midi,
- Les boissons aux dîners en dehors de l'hôtel Golf Village,
- Les frais de parking à la gare maritime de Bergevin (± 30 €),
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
  - Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an.
- Assurance collision (CDW), assurance conducteur (PAI) et assurance vol (TW)(le tout avec franchise), et le km illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ± 550 € pour les cat 1,2,3 non rachatable en cas d'accidents à tort ou sans tiers, et de tentative de vol qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage.
  - Supplément deuxième conducteur : ± 15 € / location
- L'assurance ne comprend pas l'assurance des effets personnels, le supplément jeune conducteur (± 20 € / location), rehausseur, siège bébé (se renseigner auprès de votre agence).



# CIRCUIT LIBERTE HONGRIE / AUTRICHE

Circuit 08 jours/07 nuits

Prix / personne Départs les samedis	Du 31/03 au 25/05/2012	
	En logement / petit déjeuner	En ½ pension
Base 2 Adt – Voit cat B (chbre double)	<b>970 € TTC</b>	<b>1130 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat C (chbre double + single)	<b>895 € TTC</b>	<b>1060 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat D (2 chbres doubles)	<b>860 € TTC</b>	<b>1020 € TTC</b>
Enfant moins de 2 ans (voit cat B avec 2 adultes)	<b>80 € TTC</b>	
Enfant de 2 à 5 ans (voit cat B avec 2 adultes)	<b>345 € TTC</b>	<b>495 € TTC</b>
Enfant de 6 à 11 ans (voit cat B avec 2 adultes)	<b>525 € TTC</b>	<b>685 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / BUDAPEST / PARIS sur vol régulier Air France ou Malev, ou vol low cost Easyjet selon disponibilité à la réservation,
- Les taxes d'aéroport et hausses carburant de 122 € en Mai 2011 et sujettes à modification,
- La location du véhicule de catégorie B (pour 2 personnes), catégorie C (pour 3 adultes) et catégorie D (pour 4 adultes),
- L'assurance tout risque et le kilométrage illimité,
- Le circuit tel que décrit dans le programme,
- Le logement dans des hôtels de catégorie \*\*\* ou \*\*\*\* réservés dans toutes les étapes,
- Les petits déjeuners ou la ½ pension selon formule choisie,
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et/ou dîners (selon la formule choisie),
- Les boissons,
- Les excursions et visites possibles,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global),
- Frais de parking dans les hôtels : comptez env. 12 € par nuit.

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Age minimum 23 ans – permis de conduire depuis plus de 1 an et avoir une carte de crédit à son nom
  - Assurance tout risque, kilométrage illimité.
  - Vignette autoroute pour la Hongrie.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise à payer sur place : 10% du dommage causé mais minimum de 210 € en cas de dommage.
  - Vignette autoroute pour l'AUTRICHE : environ 9 €,
- Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires.

**La voiture doit être rendue avec le plein d'essence.**



# CIRCUIT LIBERTE IRLANDE

Circuit 08 jours/07 nuits

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 31/03 au 01/06/2012*
Base 2 adultes - voiture catégorie A1	<b>972 € TTC</b>
BASE 3 ADULTES partagent la même chambre (voiture catégorie B3)	<b>932 € TTC</b>
BASE 4 ADULTES – 2 chambres doubles - voiture cat C4	<b>912 € TTC</b>
ENFANT (de 2 à –12 ans) - Voiture catégorie A1 ou B3 selon le nombre d'adulte	<b>720 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

\* Supplément semaine de Pâques du 31.03 au 06.04.2012 : + 70 € / personne

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / CORK / PARIS sur vol régulier Aer Lingus,
- Les taxes d'aéroport à 78 € en mai 2011 et sujettes à modifications,
- La location du véhicule de catégorie A1, B3 ou C4 selon le nombre de personnes,
- Les assurances décrites ci-dessous et le kilométrage illimité,
- Les taxes de séjour,
- Le circuit tel que décrit dans le programme

- Le logement base chambre double,
- Les petits-déjeuners irlandais et les dîners,
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners,
- Les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
  - Age min 23 ans – permis de conduire depuis plus de deux ans et maximum 75 ans.
- Assurance tous risques, assurance conducteur (PAI) et assurance vol (TW)(le tout avec franchise), et le km illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ± 1100 € non rachat en cas d'accidents à tort ou sans tiers, et de tentative de vol qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage,
  - Option rachat de franchise : ± 12.50 € HT / jour / location,
- L'essence : elle est payable par carte bancaire à l'arrivée des clients et restituée si le véhicule est rendu avec le réservoir plein. Il est préférable de rendre la voiture avec le réservoir plein.
  - Supplément deuxième conducteur : ± 8 € / jour / location,
- L'assurance ne comprend pas l'assurance des effets personnels, le supplément pour les conducteurs âgés de 23 à 25 ans, rehausseur, siège bébé (se renseigner auprès de votre agence), la taxe locale.



# CIRCUIT LIBERTE LACS ITALIENS

Circuit 08 jours/07 nuits

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 07/01 au 30/03/2012 Et du 14/04 au 11/05/2012	Du 31/03 au 13/04/2012 Et du 12/05 au 25/05/2012
Base 2 Adt – Voit cat B (chbre double)	1300 € TTC	1335 € TTC
Base 3 Adt – Voit cat C (chbre triple)	1170 € TTC	1205 € TTC
Base 4 Adt – Voit cat D (2 chbres doubles)	1105 € TTC	1140 € TTC
Enfant moins de 12 ans (voit cat B avec 2 adultes)	900 € TTC	935 € TTC

## **NOS PRIX COMPRENNENT**

Le transport aérien PARIS / MILAN // VERONE / PARIS sur vol Air France ou Alitalia,  
Les taxes d'aéroport et hausses carburant de 113 € en Mai 2011 et sujettes à modification  
La location du véhicule type Renault Mégane,  
**Assurance CDW et le kilométrage illimité,**  
Le circuit tel que décrit dans le programme,  
Le logement dans des hôtels de catégorie \*\*\* réservés dans toutes les étapes,

La demi-pension (dîner et petit-déjeuner),  
L'assurance assistance / rapatriement.

## **NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS**

Les déjeuners,  
Les boissons,  
Les excursions et visites possibles suggérées au programme,  
Les traversées en bateau,  
La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## **ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE**

### **PRIX COMPREND**

- Age minimum 21 ans – permis de conduire depuis plus de 1 an et avoir une carte de crédit à son nom
- Assurance tout risque, kilométrage illimité

### **PRIX NE COMPREND PAS**

- Franchise à payer sur place,
- Empreinte de carte de crédit pour l'essence et toutes assurances supplémentaires
- **Essence, amendes, crevaisons ou dégât des pneus et tout incidents ou panne provoqué par la consommation d'alcool, une conduite téméraire, ou l'utilisation illicite du véhicule.**





# CIRCUIT LIBERTE MADERE

**Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine**

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension Départ samedi	Du 28/01 au 30/03/12	Du 31/03 au 13/04/12	Du 14/04 au 27/04/12	Du 28/04 au 25/05/12
Base 2 adultes – chbre double + voiture cat C	<b>790 € TTC</b>	<b>995 € TTC</b>	<b>980 € TTC</b>	<b>895 € TTC</b>
Base 3 adultes – chbre triple + voiture cat D	<b>735 € TTC</b>	<b>945 € TTC</b>	<b>925 € TTC</b>	<b>840 € TTC</b>
Base 4 adultes – 2 chbres doubles – + voiture cat E	<b>735 € TTC</b>	<b>935 € TTC</b>	<b>925 € TTC</b>	<b>840 € TTC</b>
Enfant (de 2 à –12 ans) + voiture cat C avec 2 adultes	<b>550 € TTC</b>	<b>740 € TTC</b>	<b>740 € TTC</b>	<b>652 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / FUNCHAL / PARIS sur vol Transavia ou Air Portugal ou SATA ou Aigle Azur avec parfois une escale,
- Les taxes d'aéroport à 127 € en mai 2011 et sujettes à modifications,
- La location du véhicule de catégorie C, D ou E selon le nombre de personnes,
- Les assurances décrites ci-dessous et le kilométrage illimité,

- Le logement base chambre double,
- La ½ pension (petits déjeuners et dîners),
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

### ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

#### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
- Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an (jeune conducteur entre 21 et 25 ans : ± 4 € / jour)
- Assurance tous risques, assurance vol (TW)(le tout avec franchise), et le km illimité.

#### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ± 900 € pour les cat C et ± 1 500 € pour cat D et E non rachetable en cas d'accidents à tort ou sans tiers qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage ou s'il n'y a pas eu vol du véhicule sauf si vous prenez l'option rachat de franchise (FDW) qui s'élève à ± 11,5 € / jour / cat C et 23 € / jour pour les cat D et E,
- Assurance conducteur : ± 4,5 € / jour,
- L'essence : elle est payable par carte bancaire à l'arrivée des clients et restituée si le véhicule est rendu avec le réservoir plein. Il est préférable de rendre la voiture avec le réservoir plein.

## **Extension à l'hôtel Girassol 4\* - 08 jours / 07 nuits**

Prix par personne ½ pension – sans voiture	Du 28/01 au 30/03/12	Du 31/03 au 25/05/12
Adulte	<b>370 €</b>	<b>395 €</b>
3eme lit adulte	<b>230 €</b>	<b>250 €</b>
Enfant 2/12 ans	<b>195 €</b>	<b>210 €</b>
Supplément single	<b>165 €</b>	<b>165 €</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le logement base chambre double en hôtel 4\*,
- La ½ pension,
- L'accès libre et gratuit aux infrastructures de l'hôtel,
- Le transfert hôtel/aéroport,
- L'assistance de notre représentant sur place,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Les boissons, et les déjeuners
- Le supplément chambre individuelle,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).

# CIRCUIT LIBERTE MAROC

**Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine**

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension – départ samedi	Du 07/01 au 03/02/12	Du 04/02 au 17/02/12 et du 03/03 au 30/03/12	Du 18/02 au 02/03/12	Du 31/03 au 13/04/12 et du 28/04 au 04/05/12	Du 14/04 au 27/04/12	Du 05/05 au 25/05/12
Base 2 Adt – voit.cat C	<b>785 € TTC</b>	<b>847 € TTC</b>	<b>1078 € TTC</b>	<b>893 € TTC</b>	<b>1098 € TTC</b>	<b>874 € TTC</b>
Base 3 Adt – voit.cat D – chambre triple	<b>710 € TTC</b>	<b>769 € TTC</b>	<b>999 € TTC</b>	<b>813 € TTC</b>	<b>1017 € TTC</b>	<b>797 € TTC</b>
Base 4 Adt – voit.cat E – 2 chambres doubles	<b>695 € TTC</b>	<b>752 € TTC</b>	<b>985 € TTC</b>	<b>795 € TTC</b>	<b>999 € TTC</b>	<b>795 € TTC</b>
Enfant (2 à – de 12 ans)	<b>668 € TTC</b>	<b>730 € TTC</b>	<b>963 € TTC</b>	<b>777 € TTC</b>	<b>980 € TTC</b>	<b>758 € TTC</b>
Supp ch. individuelle	<b>125 € TTC</b>	<b>130 € TTC</b>	<b>130 € TTC</b>	<b>135 € TTC</b>	<b>135 € TTC</b>	<b>130 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport Paris / Marrakech / Paris sur vol spécial,
- Les taxes d'aéroport et hausses carburant, représentant 116€ en mai 2011 et sujettes à modification,
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport,
- La location de voiture avec kilométrage illimité pour une durée de 5 jours, prise et rendue à votre hôtel,
- L'assurance du véhicule collision (CDW), vol (TP) et assurance conducteur (PAI),
- L'hébergement en chambre double,
- La demi-pension,

- Une visite guidée de Marrakech et de Fès en ½ journée avec guide officiel francophone,
- L'assurance assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- Les visites et droits d'entrée aux sites sauf à Marrakech et Fès,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

### ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

#### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
  - Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an,
- Assurance collision (CDW), assurance vol (TW)(avec franchise), assurance conducteur (PAI) et le km illimité.

#### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise non rachetable en cas d'accidents à tort ou sans tiers qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage ou s'il n'y a pas eu vol du véhicule

## **Extension au Riad Yasmine- 08 jours / 07 nuits**

Forfait 8j/7n 1/2 pension – sans voiture	Du 14/01 au 10/02/2012	Du 11/02 au 25/05/2011
Prix par personne	<b>546 €</b>	<b>644 €</b>

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transfert jusqu'au riad après votre circuit,
- Le logement base chambre double en riad,
- La ½ pension,
- Le transfert retour riad/aéroport,
- L'assistance de notre représentant sur place,
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Les déjeuners et les boissons,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).

# CIRCUIT LIBERTE REUNION

Circuit 10 jours/07 nuits

Prix / personne Départ semaine (hors week-end)	Du 01/11 au 30/11/11	Du 02/01 au 31/01/12	Du 01/02 au 17/02/12 Du 05/03 au 25/05/12	Du 20/02 au 04/03/12
Base 2 Adt – Voit cat B (chbre double)	<b>1838 € TTC</b>	<b>1890 € TTC</b>	<b>1720 € TTC</b>	<b>1822 € TTC</b>
Base 3 Adt – Voit cat C1 (1 chbre double + 1 single)	<b>1848 € TTC</b>	<b>1895 € TTC</b>	<b>1724 € TTC</b>	<b>1826 € TTC</b>
Base 4 Adt – Voit cat C2 (2 chbres doubles)	<b>1772 € TTC</b>	<b>1825 € TTC</b>	<b>1654 € TTC</b>	<b>1757 € TTC</b>
Enfant - de 12 ans (Base voit cat B avec 2 adultes)	<b>1090 € TTC</b>	<b>1120 € TTC</b>	<b>999 € TTC</b>	<b>1070 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / ST DENIS / PARIS sur vol régulier Air France ou Air Austral,
- Les taxes d'aéroport : 313 € en mai 2011 et sujettes à modification),
- La location de voiture, km illimité, assurances incluses :
  - Base 2 pers. : type Clio ou similaire 5 portes avec clim
  - Base 3 pers. : type Mégane ou similaire 5 portes avec clim
  - Base 4 pers. : type Scenic ou similaire 5 portes avec clim
- Les frais de mise à disposition du véhicule à l'aéroport,
- Le circuit avec les hôtels de charme de catégorie \*\*et \*\*\* étoiles,

- Le logement base chambre double en ½ pension (petits déjeuners et dîners),
- L'assurance assistance / rapatriement,
- Le contact permanent de notre hôtesse sur place.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les boissons, les déjeuners,
- Les taxes de séjour (à régler sur place) ;
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
  - Age min 21 ans – permis de conduire depuis plus d'un an.
- Assurance collision (CDW), assurance conducteur (PAI) et assurance vol (TW)(le tout avec franchise), et le km illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ± 800 € pour les cat B et C1 et 1600 € pour la cat C2 non rachetable en cas d'accidents à tort ou sans tiers, et de tentative de vol qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage.
  - Supplément deuxième conducteur : gratuit
- L'assurance ne comprend pas l'assurance des effets personnels, le supplément jeune conducteur (± 20 € / location), rehausseur, siège bébé (se renseigner auprès de votre agence).



# CIRCUIT LIBERTE SICILE

Circuit 08 jours/07 nuits avec possibilité d'extension d'une semaine

Prix par personne Vol + voiture + logement en ½ pension	Du 30/03 au 24/05/2012
Base 2 Adultes – Voit cat B (base chambre double)	<b>1 115 € TTC</b>
Base 3 Adultes – Voit cat C (base chambre triple)	<b>1 065 € TTC</b>
Base 4 Adultes – Voit cat D (base 2 chambres doubles)	<b>1 045 € TTC</b>
Enfant (Base voit cat C avec 2 adultes)	<b>941 € TTC</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien PARIS / PALERME / PARIS sur vol spécial (départ le vendredi),
- Taxes d'aéroport de 51 € en mars 2011 et sujettes à modification.
- La location du véhicule selon la catégorie (toutes assurances incluses),
- Le circuit avec les hôtels de catégorie \*\*\* étoiles, réservés dans toutes les étapes avec taxe de séjour,

- Le logement base chambre double ou triple,
- La demi-pension (petit-déjeuner et dîner),
- L'assurance assistance / rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les déjeuners et les boissons,
- Les éléments que l'assurance du véhicule ne couvre pas,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait global).

## ATTENTION POUR LA LOCATION DE VOITURE

### PRIX COMPREND

- Obligation d'avoir une carte de crédit internationale à son nom pour caution (empreinte CB).
- Age min 21 ans pour les cat B et C – permis de conduire depuis plus d'un an et 25 ans pour la cat D,
- Assurance CDW (assurance dommages matériels causés au tiers avec franchise), PAI (assurance conducteur) et le km illimité.

### PRIX NE COMPREND PAS

- Franchise de ± 295 € pour les cat B, ± 440 € pour la cat C et ± 700 € pour cat D non rachetable en cas d'accidents à tort ou sans tiers qui sera restituée au retour si le véhicule n'a subi aucun dommage ou s'il n'y a pas eu vol du véhicule,
  - Option rachat de franchise : ± 3 € / jour pour la cat B
  - Option assurance contre le vol : ± 3 € / jour

## **Extension à l'hôtel Alicudi - 08 jours / 07 nuits**

Prix par personne PC / BC – sans voiture	Du 06/04 au 25/05/2012
Adulte	<b>410 €</b>
3ème lit adulte	<b>316 €</b>
Enfant (de 2 à – de 12 ans)	<b>223 €</b>
Supplément chambre individuelle	<b>213 €</b>

Le tarif enfant ne s'applique que s'il partage la chambre de deux adultes

## NOS PRIX COMPRENNENT

- Séjour de 8 j / 7 n en pension complète / boissons comprises (eau et vin) aux repas en chambre double,
- L'accès libre et gratuit aux infrastructures de l'hôtel,
- Le transfert retour hôtel / aéroport,
- L'assistance de notre représentant sur place.
- L'assistance rapatriement.

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS

- La location de voiture,
- Le supplément chambre individuelle,
- La garantie annulation (2,5 % du forfait).

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

## Conditions générales de vente

Régissant les rapports entre les agences et leurs clients. Extrait du décret n°94-490 de juin 1994 en application de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage et de séjours

### Art.95

Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours dont lie à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le vendeur doit, en plus, assurer, pour le compte du client, les services de transport et de transfert des passagers, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre

### Art.96

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :  
1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;  
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique et son classement correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;  
3° Les repas fournis ;  
4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;  
5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;  
6° Les visites, excursions, excursions incluses dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;  
7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ;  
cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;  
8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;  
9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;  
10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;  
11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;  
12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans

but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;  
13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

### Art.97

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit de modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.  
En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

### Art.98

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :  
1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;  
2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;  
3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;  
4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;  
5° Le nombre de repas fournis ;  
6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;  
7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;  
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;  
9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;  
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 p. 100 du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;  
11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;  
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclama-

tion qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;  
13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage est assurée par un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;  
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;  
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessus ;  
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;  
17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;  
18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;  
19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :  
a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;  
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

### Art.99

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.  
Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa cession par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

### Art.100

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations de prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, à la ou les devises qui peuvent avoir une

incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

### Art.101

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve confronté à apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :  
soit réaliser son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;  
soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;  
un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ;  
toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

### Art.102

Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable avant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

### Art.103

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :  
soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;  
soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont rejetsées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accueilli par les deux parties.

## Conditions particulières de vente

### 1 - CONFIRMATION DE RESERVATION

La confirmation définitive de cette demande de réservation sera effective à réception d'un acompte élevé à 30 % du forfait global. Le solde sera réglé 45 jours avant la date du départ.

En cas de non règlement dans les délais impartis, le voyage sera considéré comme annulé du fait du client et pénalisé selon les barèmes indiqués dans nos conditions d'annulation. Aucun dossier de voyage ne sera délivré sans règlement préalable de la totalité des factures. La validité du présent contrat est fixée à 15 jours à compter de la date d'expédition. Passé ce délai, les différentes options seront systématiquement annulées.

### 2 - PRESTATIONS ET PRIX

#### A - Prix

Les prix indiqués dans le contrat sont libellés en euros et sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur à la date de la signature.

Toute modification de ces conditions, et notamment de la parité monétaire ou des tarifs de transport aérien et en particulier la hausse des taxes d'aéroport obligatoires et les surcharges carburant, peut entraîner un changement de prix. Pour les clients déjà inscrits, la révision à la hausse du prix du voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date prévue de révision. D'autre part, nos prix sont basés sur des tranches minimales de participants. En cas de réduction d'effectifs, ART DU VOYAGE se réserve le droit de modifier les conditions. Enfin, les tarifs étant établis forfaitairement, aucun remboursement ne peut être exigé par un client qui se priverait de son fait de quelque service que ce soit et ce, même en cas de maladie ou d'accident entraînant soit un raccourcissement de la durée de l'activité commandée, soit sa prolongation.

Nos prix sont calculés de manière forfaitaire incluant un ensemble de prestations décrites dans le programme. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits et ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes, la première et la dernière journées se trouvent écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal aucun remboursement ne pourra être exigé. La durée du voyage est calculée depuis le jour de convalescence à l'aéroport de départ jusqu'à au jour de retour. Il est à noter que les prestations de nos forfaits en demi-pension = petit-déjeuner et dîner, en pension complète = petit-déjeuner et déjeuner et dîner) correspondent au nombre de nuitées réservées. Par exemple, un forfait de 8 jours/7 nuits en demi-pension comprend 7 petits-déjeuners et 7 diners. Enfin, aucun remboursement ne sera accordé en cas de modification de services par le client sur place. Nos prix ne comprennent pas tous les services antérieurs à l'enregistrement à l'aéroport de départ mentionnés dans la convocation, ni les services postérieurs, à l'arrivée à l'aéroport de retour, ainsi que les boissons (sauf mention contraire) et les dépenses à caractère personnel.

#### B - Réservation sans transport

Pour toute réservation sans transport, les frais de dossiers, indépendamment des prestations achetées (transfert, hébergement, ...) sont applicables en sus : 25 € par personne.

#### C - Inscription de dernière minute

Toute inscription de dernière minute (1-7 ouvrables) entraînera un supplément de 25 € par dossier correspondant aux frais de communication et aux frais techniques.

#### D - Retour différé

Un supplément est demandé pour un retour « différé » modifiant la commande initiale (suivant le même barème que pour la modification du nom d'un passager - voir 3 - Modification).

### 3 - MODIFICATION

Toute modification de la commande initiale à moins de 30 jours du départ sera considérée comme une annulation.

Toute modification du nom d'un passager (qui correspond à une annulation remplacée) entraînera une majoration comme suit :

- entre 30 et 21 jours du départ : 25 € par personne

- entre 20 et 15 jours du départ : 50 € par personne

- à partir de 14 jours du départ : 85 € par personne

Les frais d'acheminement des documents modifiés sont en sus des frais énoncés ci-dessus. Après le départ, les frais résultant de toute modification non autorisée par l'agence seront en totalité à la charge du client qui ne pourra prétendre à aucun remboursement.

### 4 - ASSURANCES

#### A - Assurances assistance rapatriement

ART DU VOYAGE souscrit auprès de la compagnie EUROOP ASSISTANCE une convention d'assistance N° 58 626 182 couvrant les participants dans le cas de maladie ou blessure survenant pendant la durée de leur voyage avec notamment le rapatriement médical de l'assuré, de

E - En cas de destruction accidentelles des locaux professionnels ou privés du voyageur, due à l'incendie, occupés à titre de locale ou de propriétaire et à condition que la destruction soit supérieure à 50 %.

#### 2 - LIMITATION DE LA GARANTIE

A - La garantie est limitée dans tous les cas au remboursement d'AT au voyageur le jour de la survenance de l'événement garanti (paragraphe A.B.C.D du titre-Garantie), en vertu du barème figurant aux conditions d'annulation définies à la présente convention.

B - Eclussions dans tous les cas

Sont exclues de la garantie l'annulation telle que définie au titre

- 1 - Garant paragraphe A.B.C.D, les annulations résultant :
  - a) décès, accident grave, destruction des locaux dans la survenance est antérieure à la date d'inscription au voyage,
  - b) de maladie grave dont la manifestation est antérieure à la date du voyage
- 2 - de grossesse antérieure à la souscription du voyage, de fausse couche, accouchement et leurs suites, et dans tous les cas de grossesse supé-

rieures à trois mois,

- d) de maladies chroniques qui présentent déjà un risque d'aggravation avant la date d'inscription au voyage dans la limite d'une période de trois mois avant cette date,

- e) de défaut, d'impossibilité ou des suites de vaccination, de défaut, d'absence, d'absence ou des suites de traitement nécessaire ou imposé par un déplacement et leurs suites,
- f) d'alcoolisme, usage de médicaments, drogues, stupéfiants non prescrits médicalement et leurs suites,
- g) de traitement électrologique, psychique ou psychothérapeutique.

h) d'état dépressif.

- i) de maladie ou d'accidents résultant de la pratique de sport de compétition que ce soit au cours de matchs, concours ou à l'occasion d'entraînement,

- j) de cures thermales et de leurs suites,

- k) de toute autre cause civile ou criminelle, émeutes ou mouvements populaires, attentats, tremblements de terre, cyclones, éruption volcanique ou

indépendants de notre volonte (grèves, incidents techniques ou autres) des retards peuvent avoir lieu. Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties. Aucun dédommagement ne pourra être accordé.

Conformément au décret n°2006-315 du 17 mars 2006, ART DU VOYAGE informera ses vacanciers de l'identité des compagnies aériennes dans la mesure du possible. Cette identité peut être modifiée et sera confirmée au plus tard 8 jours avant le départ et figurera sur la convocation de départ.

**2 - les enfants (à 11 ans révolus)** paient place entière sur vol spécial. Les enfants de moins de 15 ans non accompagnés ne sont pas acceptés.

**3 - les bébés (0 à 2 ans)** n'occupent pas de siège et paient 46% pour l'aller-retour (tarif reconformé à la réservation). Prestations et bcreaux à régler sur place (en supplément).

**11 - BAGAGES**  
Une franchise de 15 à 25 Kg de bagages, selon les compagnies aériennes, est allouée à chaque participant dans l'avion.

#### 12 - DESCRIPTION ET RESPONSABILITE

La description des itinéraires, des prestations sur place est établie selon les éléments en notre possession au moment de l'édition de nos documents. Toute modification portée à notre connaissance avant le départ vous sera transmise. Il peut arriver que nous soyons amenés, pour des raisons indépendantes de notre volonte, à changer de hôtels mentionnés. Dans ce cas, le nouvel hôtel proposé sera de même catégorie ou de catégorie supérieure. Nous tâcherons d'en informer le client le plus tôt possible. Aucun dédommagement ne pourra être réclamé. De même, dans certains pays, le déroulement des circuits peut être modifié de sens mais le contenu sera respecté (visite et étapes). Les descriptifs des services proposés sont établis avec soin. Toutefois, ils n'ont pas de valeur contractuelle et nous ne saurions être tenus pour responsables de certaines modifications opérées après parution de la brochure (exemple : piscine fermée pour travaux). Pour des raisons indépendantes de sa volonte, ART DU VOYAGE peut être amené à annuler un séjour au voyage. Dans ce cas, le remboursement des sommes correspondantes versées, à l'exclusion de tous dommages et intérêts, dégage ART DU VOYAGE de toutes responsabilités lorsque l'annulation est imposée par :

- des circonstances de force majeure

- la sécurité des voyageurs.

Cette annulation ne pourra intervenir moins de 21 jours avant la date de début de séjour (article 3 de l'arrêté interministériel du 14 juin 1982). ART DU VOYAGE proposera le même produit à une autre période ou un produit différent à la même période. En cas de refus de cette proposition, le client pourra annuler sa réservation sans indemnité d'annulation. ART DU VOYAGE agit en qualité d'intermédiaire entre le client d'une part et les différents prestataires d'autre part, hôteliers, transporteurs, agents de voyages à l'étranger. De ce fait, ART DU VOYAGE ne pourra être tenu pour responsable de toute avarie ou accident intervenant du fait d'un prestataire qui en tout état de cause conserve les responsabilités propres à son activité selon la législation en vigueur dans le pays.

#### 13 - CONVOCATION - DOCUMENTS DE VOYAGE

Le client ne se présentant pas aux heures et lieux de rendez-vous fixé par l'agence de voyage ou ne fournissant pas les pièces nécessaires à la réalisation de son voyage (passaport, carnet de vaccinations, visas, ...) ne pourra prétendre à aucun remboursement. Nous précisons à ce sujet que les renseignements que nous fournissons sur les formalités s'adressent aux personnes de nationalité française et sont purement indicatifs, ceux-ci pouvant être modifiés par les autorités après l'impression de nos documents. Le client est donc tenu de se renseigner auprès des autorités compétentes avant son départ. De même, ART DU VOYAGE dégage sa responsabilité en cas de défaut d'enregistrement occasionné par un retard de précèlement aéroport, ferroviaire ou terrestre quelle qu'en soit la cause.

#### 14 - LISTE DES PASSAGERS

Une liste devra être communiquée à l'agence dès la signature du contrat. Toute modification de nom d'un passager à compter de 35 jours du départ sera soumise à des frais de modification (paragraphe 3) ou à des frais d'annulation (paragraphe 5).

#### 15 - RECLAMATIONS

Si un service prévu n'a pas été fourni durant le voyage, une attestation signée par le prestataire doit parvenir à ART DU VOYAGE par les soins du client, afin que la réclamation soit prise en compte. Toute réclamation ou demande de remboursement de services non fournis doit être impérativement adressée à ART DU VOYAGE par lettre recommandée dans les 30 jours suivant le retour de voyage.

#### 16 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions d'inscription.

## Clauses de la garantie annulation de voyage (en option : 2,5 % du montant du voyage TTC)

### I-GARANTIES

La garantie « annulation de voyage » garantit au voyageur inscrit ayant souscrit cette option, le remboursement des acomptes ou de toute autre somme conservée par l'organisateur de voyage, déduction faite du montant des frais de dossier (25 € par personne pour 2009) et du montant de l'assurance payée dans la limite des conditions de vente du voyage et du barème d'indemnisation, et exclusivement dans les cas suivants :

A - En cas de décès, maladie grave, accident grave entraînant l'hospitalisation ou la cessation de toute activité professionnelle du voyageur ou son conjoint, de ses enfants, de son père et de sa mère, de son beau-père ou de sa belle-mère s'il voyage avec son conjoint.

B - En cas de décès, maladie grave ou accident grave entraînant l'hospitalisation ou la cessation de toute activité professionnelle de la personne voyageant avec lui et figurant sur le même facture.

C - En cas de décès, maladie grave ou accident grave entraînant l'hospitalisation de plus de trois jours des frères, sœurs, beaux frères, belles sœurs, grand-père, grand-mère, genre, beau-fils, belle-fille, beau-père, belle-mère.

autres cataclysmes, désintégration du noyau atomique.

### 3 - MODALITES D'APPLICATION

Pour bénéficier de cette garantie, le voyageur (ou ses ayants droit) doit aviser l'ART DU Voyage immédiatement VERBALEMENT. Dans les 3 jours suivants cette annulation, le voyageur (ou ses ayants droit) doit informer l'ART DU Voyage de cette annulation et des raisons qui la motivent par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en joignant IMPERATIVEMENT un certificat médical initial précisant la nature de la maladie ou un certificat de décès, suivant le cas, ou un certificat de l'employeur. Dans tous les cas, seule la date de réception de ce présent recommandé sera prise en charge pour le remboursement. Le remboursement des frais d'annulation se fera exclusivement au voyageur ou à ses ayants droit, à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale. Toute annulation non conforme à ces dispositions entraînera la déchéance des droits à remboursement.



**SARL FJ Travels / Art du Voyage**  
au capital de 20 000 €  
5/7 rue Mège Mouriès - ZA du Bel Air  
78120 Rambouillet  
Tél. 01 30 88 27 30 - Fax. 01 30 88 27 31  
[lartduvoyage@wanadoo.fr](mailto:lartduvoyage@wanadoo.fr) - [www.artduvoyage.fr](http://www.artduvoyage.fr)

RCS Versailles - Siret 500 639 240 00018 - APE : 7911Z  
Licence LI 078-08-001 - Caution A.P.S.  
Responsabilité civile : Générali